

Pourquoi Pensons le Matin s'intéresse-t-il à COCO VELTEN ?

Un peu d'histoire récente

En 2012, sur la Canebière, en bordure de Noailles, l'îlot Feuillant, 5 immeubles accolés totalisant 4200 m² laborieusement rachetés par la Mairie depuis 10 ans fait l'objet d'un appel à projet. Comme pour la vente de l'Hôtel Dieu, la Municipalité de Marseille délègue aux promoteurs privés le soin d'avoir des projets urbains d'envergure. L'îlot Feuillant va faire l'objet d'une mobilisation citoyenne pendant deux ans : un collectif de militants du Droit à la ville issus de plusieurs associations (Centre-Ville Pour Tous, Atelier sans tabous, Noailles Ombre et Lumière, Pensons le Matin...) dépose un projet audacieux sur le plan architectural et contrariant le volet financier de l'appel à projet : le collectif veut que l'immeuble reste propriété publique et se propose d'y installer des logements sociaux relais et un lieu phare d'information et de concertation continue sur les projets de rénovation urbaine de la Métropole. <https://atelierfeuillants.wordpress.com/>

Un troisième volet de la proposition concerne l'accueil de projets portés par des habitants et usagers du centre-ville.

Cette partie est la plus faible car l'équipe ne possède pas d'expérience dans ce domaine. Il est évoqué une extraordinaire expérience qui durant des années a mis un peu de joie dans la vie des pauvres et des exclus du Centre-Ville : le gymnase Gaby lieu de reprise d'initiative corporelle acceptant tous les publics « en difficulté ». Ce lieu qui n'avait pas été soutenu par les collectivités (qui préfèrent subventionner le prestigieux Cercle des nageurs) venait de mettre la clef sous la porte faute de locaux conformes. D'autres idées sont évoquées : une micro crèche et un lieu d'accueil pour la petite enfance dont des centaines de places manquent, une salle de musique pour les jeunes etc.

Mais tout cela était bricolé dans l'urgence alors que la proposition architecturale était solide, argumentée et audacieuse.

Pourquoi ce rappel est-il important ? Parce qu'à l'époque, l'idée a à peine émergée de dissocier la question immobilière et la programmation des travaux et la question de la gestation et de l'expérimentation sociale. L'immeuble vide et délabré en plein centre-ville était vu comme une aberration à solutionner d'urgence. La Mairie était pressée de conclure et de se débarrasser (à bas prix) d'un bébé qu'elle avait pourtant mis plus de 10 ans à porter à terme. Et nous, n'avons pas eu l'audace, la conviction et le rapport de force pour exiger le temps de concevoir et d'expérimenter le projet social.

La surexposition d'un grand immeuble sur la Canebière rendait difficile l'attente de trois ans supplémentaires alors qu'une énorme friche comme celle de la Belle de Mai ou l'immeuble de Velten passent inaperçus et peuvent être, au moins provisoirement, concédés aux « activistes culturels ».

Mais je pense aussi que nous n'avons ni les compétences ni la conviction d'une contreproposition d'urbanisme temporaire. L'idée d'expérimenter un projet économique et social sur une durée limitée n'avait et n'a toujours pas bonne presse, cette idée est suspectée d'apologie de la précarité, une sorte de CDD pour mieux empêcher le CDI. Voire pire : de faire naître des illusions qui s'effondreront à la fin du bail.

Quelques années plus tard en 2015, l'Institution d'enseignement catholique St Thomas d'Aquin (un énorme îlot toujours à Noailles, allant de la rue Fongate jusqu'à la rue de la

Palud) est vendue par la congrégation à un promoteur dans des conditions troubles qui occasionnent un procès à rallonge relaté par la presse. La Municipalité ne bronche pas. Pourtant Noailles n'a pas d'école et le lieu en contient deux plus un collège et un lycée. Quand on a en tête le renouvellement de la population du centre-ville, on ne va pas s'occuper de l'instruction de leurs enfants qui n'ont ni la bonne couleur ni le bon « niveau » sans parler du « pouvoir d'achat » des parents ! ça risquerait de leur donner envie de rester !

En attendant que la vente se fasse et pour éviter les squatters, la congrégation a la bonne idée de confier l'animation du lieu à l'association « Juxtapoz » qui va en faire un lieu d'attraction culturelle et conviviale pendant deux ans. Le succès est spectaculaire. Dans la foulée de la révélation du lieu, l'association Noailles Ombre et Lumière demande à la ville d'acquérir le lieu ou au minimum, une partie et d'imposer une servitude au promoteur pour permettre l'accès du public aux cours. Bien entendu, le Maire, personnellement sollicité, reste silencieux. Une pétition recueille plusieurs milliers de signatures. Seuls quelques privilégiés, profiteront de la beauté des lieux, si tant est qu'ils y habitent vraiment et les enfants de Noailles passeront devant en ignorant ce qui se cache derrière ces murs.

Ce que nous apprend cette seconde expérience, c'est que l'urbanisme temporaire peut être un formidable levier de découverte et de transformation conviviale d'un lieu, peut susciter des usages et rendre désirable leur pérennisation.

Contre la résignation

Le problème le plus grave auquel nous sommes confrontés à Marseille, c'est la résignation de la majorité de la population pourtant malmenée. Elle n'est pas dupe des simulacres de concertation de la Municipalité et de la Métropole et le fait savoir de temps en temps par une bouffée de colère. Il faut lui proposer les moyens de construire son point de vue sur la ville par des débats mais aussi par des pratiques, des expérimentations.

COCO VELTEN en est une occasion tout comme, à plus petite échelle, l'initiative des étudiants de la Fac d'économie à propos des usages sur la Halle Puget. Nous avons voulu que se rencontrent, les nouveaux résidents de l'intérieur du bâtiment et une partie des acteurs du quartier qui sont curieux de savoir si ce projet va favoriser ou au contraire faire de l'ombre à ce qu'ils tentent de faire chaque jour depuis des années.

Nous ne savons pas ce que deviendra le bâtiment dans trois ans mais peut être pouvons-nous en faire en attendant, un poste d'observation des transformations en cours sur la Porte d'Aix. Et peut-être que dans trois ans, nous aurons suffisamment appris et expérimenté pour pouvoir faire des propositions sur la vocation de ce bâtiment à la nouvelle municipalité qui sortira des prochaines élections.

Bernard ORGANINI